



## Pourquoi voter le 8 décembre 2022 ?

Le 8 décembre, c'est le jour des élections professionnelles des 3 fonctions publiques (État, Territoriale et Hospitalière).

Ces élections sont un enjeu de démocratie sociale qui permettent d'élire vos représentants syndicaux dans chaque instance. **Comité social territorial** (CST qui est une fusion du CTP et du CHSCT).

**Commission administrative paritaire** (CAP A, B et C).

**Commission consultative paritaire** (CCP).

Elles permettent également d'établir la représentativité des organisations syndicales à tous les niveaux pertinents du dialogue social dans la fonction publique.



## Il est important que chacun de vous prenne le temps de voter

À La Seyne, les bureaux de vote seront installés au **gymnase Baquet** et ouverts de **7h à 17h, non-stop**. Un **système de transport** est organisé par l'administration, les modalités vous parviendront rapidement par l'intermédiaire de la DRH.

## Pourquoi voter pour le syndicat CGT à La Seyne ?

Pour donner aux futurs élus les moyens de défendre les droits et les intérêts collectifs de toutes et tous les agents statutaires et contractuels, pour un meilleur service public, du local au national.

**Pour avoir des représentants qui interviendront pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes.**

**Parce que la CGT est LE syndicat** qui a toujours été auprès des salariés dans toutes les luttes contre le **saccage des services publics** et les **réformes antisociales**.

**Parce que le syndicat CGT seynois**, dès les années 1980, s'est battu pour l'**obtention des 35 heures** pour tous les employés de la mairie et les a obtenu, bien avant la loi Aubry en 1998.

**Parce que le syndicat CGT seynois** peut s'enorgueillir d'avoir obtenu un des **régimes indemnitaires** les plus avantageux de tout le département, voire la région, avec un minimum pour TOUS, et qu'il œuvre au quotidien pour qu'il soit maintenu.

**Parce que SEUL le syndicat CGT** vous a mobilisé pour **contester la mise en place stricte des 1607 heures** comme l'aurait souhaité l'administration.

**Parce que SEUL le syndicat CGT** a formulé des **propositions concrètes** concernant **tous les agents** dans les 1607 heures et a **obtenu** des améliorations non négligeables pour la moitié du personnel, qui effectuent des missions les plus pénibles.

**Parce que le syndicat CGT** a été votre **défenseur contre chaque attaque de nos acquis : temps de travail, régime indemnitaire, 13<sup>e</sup> mois, pénibilité...**

**Parce que le syndicat CGT** des territoriaux de La Seyne **défend l'ensemble des agents**, quelque soit son sexe, son âge, son grade, sa profession, son statut, son origine, sa religion, sa particularité...

## Parce que, pendant le dernier mandat (2018-2022), le syndicat CGT des territoriaux de La Seyne s'est notamment battu pour :

**En 2018**, pour le maintien des 3 mois du maire, le maintien de nos acquis sur le temps de travail et nos jours de congés, contre l'application du jour de carence, qui donnera lieu à la mise en place de la participation employeur à la mutuelle. La CGT obtient le maintien de nos acquis !

**En 2019**, la CGT alerte sur les sollicitations de + en + nombreuses de harcèlement d'agents et réclame un cadre et le renforcement du service Hygiène et sécurité au travail. La CGT réclame un représentant syndical au comité économique et social de MTPM. C'est aussi l'année des fortes mobilisations contre le projet de réforme des retraites de Macron, la CGT est dans la rue !

**En 2020**, le COVID surprend le monde ! La CGT est très vigilante et active notamment au sein du CHSCT pour maintenir des conditions de travail décentes en pleine pandémie sanitaire : Gestion de crise, PCA, PRA, la CGT est là !

**En 2021**, la CGT réclame et obtient un nouveau plan de dé-précarisation des contractuels (plan de stagiairisation sur 2 ans) et la réintégration d'un agent.

C'est aussi, la bataille sur les 1607h, la CGT dépose un contre programme d'application, certaines mesures sont obtenues (49h de pénibilités pour la Restau, ATSEM, Entretien, Crèches), maintien du jour d'ancienneté, 3 mois du maire dégressif sur 3 ans. Les demandes de dérogation au règlement, imposé par l'administration, pleuvent en CTP.

**En 2022**, c'est l'année du RIFSEEP, la CGT réclame et obtient le maintien du 13ème mois et aucune perte de salaire. La CGT s'oppose à l'abattement de 30 % au-delà de 10 jours d'arrêt maladie. La CGT réclame un plan bien être au travail !

Et cela sans compter les nombreuses **rencontres, tournées, visites CHSCT dans les services, assemblées générales, réunions avec l'administration, courriers, tracts, pétitions, droit d'alerte, grèves, permanences...**

**La CGT ne lâche rien !**

Tout au long de ce mandat, la CGT a toujours été là pour vous accompagner et grâce à notre détermination collective, les revendications ont eu une issue favorable ou sont en bonne voie !

**La liste des services qui nous ont sollicités est longue !**

En voici quelques uns : **Beaux-Arts, Caisse des Écoles, animateurs, ATSEM, Restauration, Bibliothèques, Formalités administratives, Aides à Domicile, CCAS, Crèches, Urbanisme, Parc auto, Menuiserie, Lingerie, Bâtiments communaux, Services techniques, Police municipale, Brigade anti incivilités, Régie Culturelle, Évènementiel, Culture, Sports, Cimetière...**



## Le programme des intentions du syndicat CGT pour le mandat à venir (2022-2026) :

Parce que nous nous engageons, toujours à vos côtés, pour que nos revendications soient entendues et que vos conditions de travail soient une priorité, nous vous présentons nos intentions majeures :

- Nous resterons toujours très attentifs à la qualité de vos **conditions de travail** et à ses améliorations à chaque fois que cela sera possible,
- Nous serons à **vos côtés** à chaque fois que vous nous solliciterez,
- Nous vous représenterons avec **conviction, engagement, honnêteté et désintéressement personnel** dans les instances (CST, CAP, CCP),
- Nous continuerons à nous battre pour **le temps de travail, le RIFSEEP, les sujétions, la suppression de l'abattement** de 30 % au-delà de 10 jours d'arrêt maladie,
- Nous serons force de proposition pour favoriser le **bien-être au travail** et ainsi lutter contre l'absentéisme,
- Nous nous battons pour **améliorer votre pouvoir d'achat** par tous les moyens possibles :
  - attribution de **tickets restaurants** pour tous
  - participation employeur à la **prévoyance** (en complément de la participation à la mutuelle)
  - éclaircissement sur le **financement du COS** et redistribution aux salariés, actuellement le système est opaque, chaque année, nos prestations diminuent, nous ne lâcheront rien !
  - **attribution objective du CIA** (complément indemnitaire annuel)
- Prise en compte de **l'environnement, de l'écologie, du développement durable**, les nouvelles technologies, la CGT veut travailler avec l'administration pour améliorer les conditions de travail des salariés tout en préservant la planète
- Participation du syndicat CGT à l'élaboration d'un **livret de l'ensemble des droits locaux** des agents municipaux (exemple : acompte sur salaire, dématérialisation des bons du COS, participation employeur à l'inscription en centre de loisirs, droit à la formation syndicale, aide à la recherche d'un logement...)

**Notre force, c'est notre nombre. C'est cette force collective qui nous permet d'aller plus loin, d'être libres, de ne plus subir la loi du plus fort, de construire une société plus humaine et plus solidaire.**

**Pour gagner de nouveaux droits et continuer de défendre les salariés, la CGT se doit d'être la plus forte possible et sa force vient de ses adhérents et militants, mais aussi des votes que vous lui donnerez le 8 décembre.**



## **Nous vous présentons les candidats du syndicat CGT, vos futurs représentants :**

### **Comité Social Territorial :**

Nasser HALHAL, Fanny MAGAGNOSC, Patricia MAFFIOLO, Sylvie TROIN, Cyril VACANCE, Audrey SASSO, Philippe MIGNONI, Stéphanie CABRAS, Zahia DEBBAH, Emmanuel MEROLA, Virginie VASSORT, Lydie ROELS, Marc BAZZUCCHI, Françoise FUMAROLI, Carole BOTTERO, Marcel KOECHLY, Peggy BAUDOT, Thomas BOSSO, Christiane LAI, Nathalie LE PAREUX, Geneviève LAURENT, Raphaëlla CHAMPAGNE, Valérie ARMAND, Terrence COLIZZI, Ludivine NIVARD, Stéphanie OLIVI, Monique VIENNOT, Aline CASTELLO, Élodie COREIL, Sandra PACIULLI, Farid YACOUB, Alain RAOUANE

### **CAP C :**

Zahia DEBBAH, Audrey SASSO, Élodie COREIL, Christiane LAI, Philippe MIGNONI, Soufiane TAGOURTI, Nathalie LE PAREUX, Marc BAZZUCCHI, Audrey MIGNONI, Françoise FUMAROLI, Gérard BRAQUET, Sophie BAUDIN, Carlos GARCIA, Stéphanie CABRAS, Monique VIENNOT, Sandra PACIULLI

### **CAP B :**

Sylvie TROIN, Lydie ROELS, Emmanuel MEROLA, David HARANT, Maryline ANDREIS, Anne DOURVILLE, Pascale GALVAGNO, Katia ASINS

### **CAP A :**

Laurence BRENIER, Patricia MAFFIOLO, Fanny MAGAGNOSC, Stéphanie MESSINA, Hélène GOIRAN, Emmanuelle GUEGAN, Élodie REVERTEGAT, Gilles GAUTIER

**La force du syndicat c'est chacun de vous.  
Votez pour le syndicat le plus proche de vos attentes.**

**Votez pour vous ! Votez CGT !**

### **Nous rencontrer :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h au local syndical du centre ville ou sur rendez-vous

### **Nous contacter :**

Téléphone : 06.86.53.62.53

Facebook : CGT Mairie de La Seyne

Mail : [syndicatcgtterritoriauxlaseyne@gmail.com](mailto:syndicatcgtterritoriauxlaseyne@gmail.com)

ou [cgt@la-seyne.fr](mailto:cgt@la-seyne.fr)

